

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 846

présenté par
M. Véran

ARTICLE 11

À la première phrase de l'alinéa 329, substituer aux mots :

« par ceux »

les mots :

« les montants totaux des cotisations et contributions sociales dues par les travailleurs indépendants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.